

AVIS N° 242 - 2017 / BRVM / DG

Vendredi 1^{er} décembre 2017, jour férié

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - rappelle au public et aux intervenants du marché que conformément à l'Avis N° 202-2016/BRVM/DG relatif au calendrier de cotation 2017, le vendredi 1^{er} décembre 2017, fête du MAWLID, étant férié en Côte d'Ivoire, aucune séance de cotation n'est prévue à cette date.

Les séances de cotation reprendront le lundi 04 décembre 2017.

Pour toute information complémentaire concernant cet Avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 29 novembre 2017.

Pour le Directeur Général,
Le Directeur du Département des Etudes, de
la Stratégie et du Développement du Marché,
Chargé de l'Intérim


Birahim DIOUF

